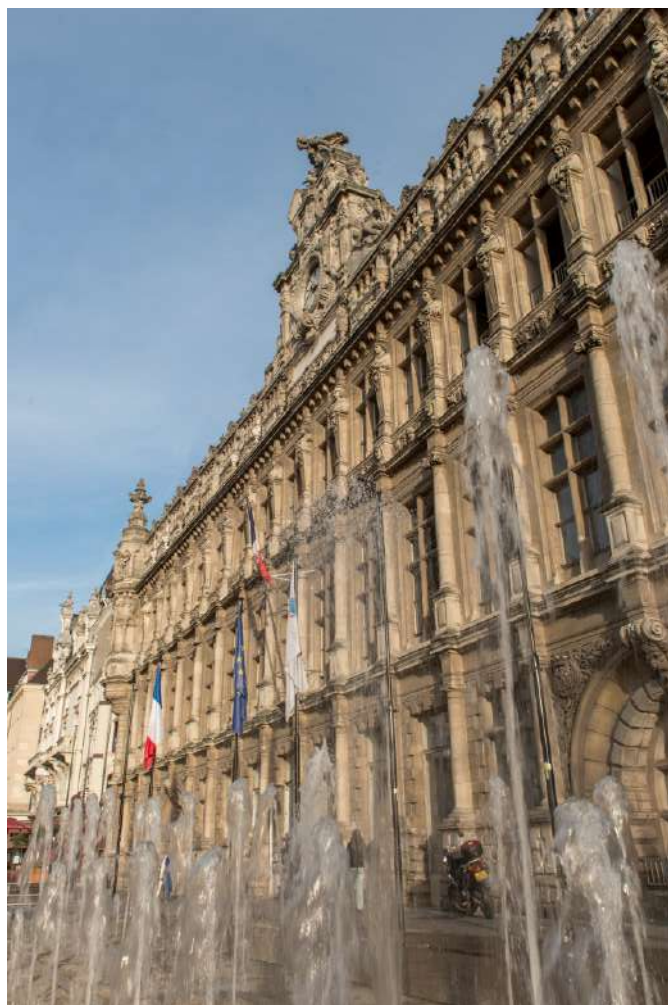




DEMANDE DE SUBVENTION ACTION SPECIFIQUE 2024

à retourner par Mail à l'adresse suivante :

subventionassociation@ville-valenciennes.fr

avant le **15 septembre 2023** accompagné des pièces justificatives

Votre association est à caractère (ne cochez qu'une seule case) :

Sportif
Culturel
De santé
Patriotique

Social
Festif
Environnemental

Humanitaire ou philanthropique
Commerce
Education jeunesse

Description de l'action

1-

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à une action, un projet spécifique que vous souhaitez mettre en place en 2024 ou sur la saison 2023/2024.

Si votre demande de subvention concerne plusieurs actions ou projets spécifiques, vous devez remplir autant de dossiers que de demandes.

Nom de l'association :

Nom de l'action :

Action N° :

Présentation de l'action

a) Descriptif de l'action :

b) Objectif(s) de l'action :

c) Public(s) ciblé(s) :

.....
.....

d) Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

e) Lieu(x) de réalisation :

.....

f) Date de réalisation prévue :

g) Durée de l'action (précisez le nombre de jours ou de mois) :

.....

Budget prévisionnel action spécifique 2024 de l'association

2-1

Association :

Nom de l'action :

Année / exercice 2024

CHARGES	MONTANT (En €)	PRODUITS	MONTANT (En €)
60 – Achats		70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures			
Autres fournitures		74- Subventions d'exploitation	
		Etat (détailler) :	
		-	
61 – Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation			
Assurance		Région :	
Documentation		Département :	
		Intercommunalité(s) (détailler) :	
		-	
62 – Autres services extérieurs		-	
Rémunération intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Commune(s) (détailler) :	
Déplacements, missions		- Ville de Valenciennes	
Services bancaires, autres		-	
		-	
		-	
63 – Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes		-	
		Fonds européens (détailler) :	
		-	
64 – Charges de personnel		Remboursement emplois aidés :	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics (détailler) :	
Charges sociales		-	
Autres charges de personnel		-	
		Aides privées (détailler) :	
		-	
		-	
65- Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		<i>Dont cotisations, dons manuels, legs</i>	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reprises / amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mises à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

L'association sollicite pour 2023 une subvention de projet en numéraire de €, soit % du total des produits.

(montant demandé / total des produits) x 100

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Budget prévisionnel 2024 de l'association

2-2

A compléter uniquement si l'association ne dépose pas de dossier Subvention de fonctionnement
(budget à saisir une seule fois si plusieurs dossiers subventions ACTION SPECIFIQUE déposés)

Association :

Date de début d'exercice :

Date de fin d'exercice :

(préciser impérativement l'exercice de l'association :

année civile : 01/01/2024 - 31/12/2024, OU année scolaire 01/09/2023 - 30/08/2024, ou autres)

CHARGES	MONTANT (En €)	PRODUITS	MONTANT (En €)
60 – Achats		70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures			
Autres fournitures		74- Subventions d'exploitation	
		Etat (détailler) :	
		-	
61 – Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation			
Assurance		Région :	
Documentation		Département :	
		Intercommunalité(s) (détailler) :	
		-	
62 – Autres services extérieurs		-	
Rémunération intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Commune(s) (détailler) :	
Déplacements, missions		- Ville de Valenciennes	
Services bancaires, autres		-	
		-	
		-	
63 – Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes		-	
		Fonds européens (détailler) :	
		-	
64 – Charges de personnel		Remboursement emplois aidés :	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics (détailler) :	
Charges sociales		-	
Autres charges de personnel		-	
		Aides privées (détailler) :	
		-	
		-	
65- Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		<i>Dont cotisations, dons manuels, legs</i>	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reprises / amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mises à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

L'association sollicite pour 2024 une subvention totale (fonctionnement et/ou actions spécifiques) de : €

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Compte rendu financier : bilan qualitatif de l'action réalisée

3-1

Cette partie 3 est à compléter si vous avez sollicité une subvention action spécifique en 2022.
Elle doit obligatoirement être établie avant toute nouvelle demande de subvention.

1- Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ?

2- Veuillez décrire précisément en quoi a consisté votre action :

3- Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires ?

4- Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

5- Quels indicateurs d'évaluation de l'action avez-vous utilisés ?

6- Veuillez indiquer les autres informations qui vous sembleraient pertinentes.

Association :

Nom de l'action :

Exercice :

CHARGES (En €)	Prévision	Réalisé		PRODUITS (En €)	Prévision	Réalisé	
60 – Achats				70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services			
Prestations de services							
Achats matières et fournitures							
Autres fournitures				74- Subventions d'exploitation			
				Etat (détailler) :			
				-			
61 – Services extérieurs				-			
Locations				-			
Entretien et réparation				-			
Assurance				Région :			
Documentation				Département :			
				Intercommunalité(s) (détailler) :			
				-			
62 – Autres services extérieurs				-			
Rémunération intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions				- Ville de Valenciennes			
Services bancaires, autres				-			
				-			
				-			
63 – Impôts et taxes				Organismes sociaux (détailler) :			
Impôts et taxes sur rémunération				-			
Autres impôts et taxes				-			
				Fonds européens (détailler) :			
				-			
64 – Charges de personnel				Remboursement emplois aidés :			
Rémunération des personnels				Autres établissements publics (détailler) :			
Charges sociales				-			
Autres charges de personnel				-			
				Aides privées (détailler) :			
				-			
				-			
65- Autres charges de gestion courante				75 – Autres produits de gestion courante			
				Dont cotisations, dons manuels, legs			
66 – Charges financières				76 – Produits financiers			
67 – Charges exceptionnelles				77 – Produits exceptionnels			
68 – Dotation amortissements				78 – Reprises / amortissements et provisions			
TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS			
BENEFICE (à compléter)				DEFICIT (à compléter)			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86 – Emplois des contributions volontaires en nature				87 – Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mises à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL				TOTAL			

la subvention de projet de de la Ville de : €, représente % du total des produits.
(montant demandé / total des produits) x 100

Compte rendu financier : bilan qualitatif de l'action réalisée

3-3

1 – Veuillez indiquer et justifier les écarts éventuels entre le budget prévisionnel et la réalisation de l'action

2 – Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ?

3 – Avez-vous des observations à faire sur le compte rendu financier de l'opération subventionnée ?

Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier

4-

Vous devez joindre (sauf si vous avez déjà communiqué ces documents, au titre de votre demande de subvention de fonctionnement) :

Cocher les pièces communiquées

	1	Le dossier « Présentation de l'association » incluant : - les statuts à jour de l'association ; - le récépissé de déclaration en préfecture.
	2	Liste des membres du bureau de l'association et de son Conseil d'Administration
	3	Les comptes annuels 2022 certifiés (bilan + compte de résultat détaillés et annexe)
	4	Le Rapport du Commissaire Aux Comptes (CAC) 2022 si votre association a perçu plus de 153 000 € de subventions publiques ou de dons.
	5	Le rapport d'activité 2022
	6	Le Procès-Verbal signé de la dernière Assemblée Générale 2023. Il doit comprendre obligatoirement le vote du bilan d'activités 2022, le vote du bilan financier 2022 et le vote du bureau s'il y a un changement.
	7	Si le dossier n'est pas signé par un représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire.
	8	Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
	9	Une attestation d'assurance Responsabilité civile
	10	Le contrat d'engagement républicain complété et signé.

Format d'envoi :

- un fichier = une pièce justificative (et non un seul fichier global regroupant toutes les pièces).

NB : toute demande de subvention > 23 000 € fera l'objet d'une convention signée avec la Ville.

Attention

Si l'action spécifique subventionnée prévue au titre de l'année n'est pas réalisée en tout ou partie, ou si les fonds attribués ne sont pas utilisés conformément à l'action validée, la Ville de Valenciennes sera en droit de réclamer le remboursement de tout ou partie des fonds alloués.

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

(Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci).

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant légal de l'association

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférents ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- **Demande une subvention de projet de : €**
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée conformément aux coordonnées bancaires (RIB) communiquées en pièces justificatives.

Fait, à le

Signature du représentant légal :

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.